



RCS : BOBIGNY

Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 05318

Numéro SIREN : 514 580 398

Nom ou dénomination : A5 NUMERIQUE

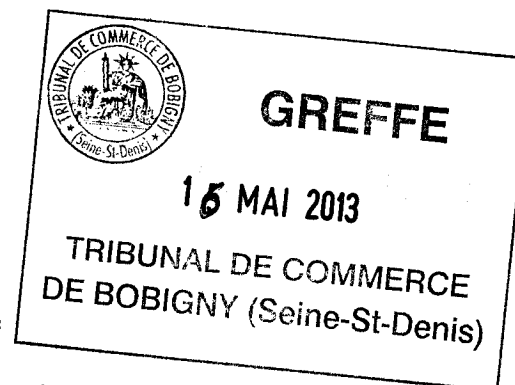
Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2013 sous le numéro de dépôt 10217

Daniel SEEDIKI
Expert-comptable

Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

29-31 Bd de la Muette
95140 Garges-Lès-Gonesse

10217



A5 NUMERIQUE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : Tour Pleyel 153 Boulevard Anatole France
93200 SAINT DENIS
514.580.398 RCS BOBIGNY

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

de la Société A5 NEMERIQUE, société à responsabilité limitée
en société par actions simplifiée

Article L. 223-43 du Code de Commerce
Article L.224-3 du Code de Commerce

Siret : 527 858 963 00020
Tél : (01) 39 86 70 49 - Fax : (01) 39 86 26 78
Adresse : 29-31 Bd de la Muette - 95140 Garges-Lès-Gonesse

Madame, Monsieur,

En notre qualité, d'une part de Commissaire aux Comptes désigné en application de l'article L. 223-43 du Code de Commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même Code de Commerce par décision unanime des associés en date du 16 avril 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre Société,
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. Mission du Commissaire aux Comptes sur la situation de la Société :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la Société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les capitaux propres du dernier exercice clos, soit le 31 décembre 2012, s'élèvent à 114.636 euros.
- Le montant du capital social s'élève à 25 000 euros.

2. Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les travaux que nous avons effectués nous conduisent à formuler les observations suivantes :

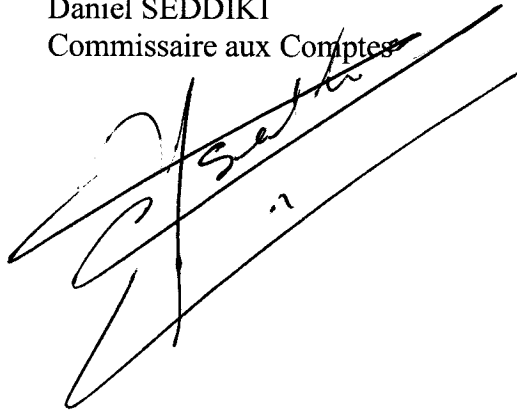
- Il n'a pas été établi de situation comptable postérieure au 31 décembre 2012.
- Le capital social au 31 décembre 2012 était de 25 000 euros et les capitaux propres étaient de 114 636 euros.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Garges-Lès-Gonesse
Le 15 mai 2013

Daniel SEDDIKI
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Seddiki', is written over two parallel diagonal lines that serve as a signature line.